CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 6 avril 2023 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits de Femmes de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'portant mesures d'urgence visant à assurer la continuité de l'accueil de la petite enfance', portant le numéro 73.423/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 8 mai 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-AHEXOBCAB-HDECDYM‡